

Lycée Professionnel *Léonard De Vinci*



Métiers du BTP
154, Chemin de Blory
57950 MONTIGNY LES METZ

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

AFFAIRE N°

LDV_2024-10-10

OBJET

Acquisition et installation d'un centre de découpe plasma à commande numérique au Lycée Professionnel Léonard de Vinci – Métiers du BTP de Montigny-Lès-Metz

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHE

ARTICLE 2 - DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

ARTICLE 3 - GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

Demandeur :

Lycée Professionnel Léonard de Vinci – Métiers du BTP - Montigny-Lès-Metz

154 Chemin de Blory

57950 Montigny-Lès-Metz

03 87 62 26 79

Année : 2024

Interlocuteurs :

- M. KELLER Christophe, DDFPT(directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques)
- M. SCHIAVONE Innocenzo (professeur PLP Ouvrage du Bâtiment - Métallerie).

Le présent marché a pour objet l'achat d'un centre de découpe plasma à commande numérique au profit de la section métallerie du Lycée Professionnel Régional Léonard de Vinci – Métiers du BTP de Montigny-Lès-Metz. La prestation comprend le matériel, la livraison, la mise en service de la machine et de ses accessoires, la formation des utilisateurs, ainsi que le suivi technologique durant 10 ans.

Cet équipement est destiné à l'apprentissage en milieu scolaire (50 utilisateurs semaine, BAC PRO, CAP), la formation continue, et la réalisation d'actions spécifiques de sensibilisation, de transferts et de prestations technologiques auprès des entreprises. La découpe de forme spécifique sur tôle en acier à l'aide d'un logiciel de CAO et DAO.

ARTICLE 2 – DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL

Descriptif du besoin: Machine très polyvalente.

Les caractéristiques techniques ci-dessous correspondent aux caractéristiques minimales pour le matériel. Le candidat devra fournir, à l'appui de son offre, une description détaillée du bien proposé. Les documents publicitaires et les dossiers techniques du fabricant devront être intégralement en français pour que l'offre puisse être prise en compte.

- Machine livrée sur site, installée et raccordée à l'ensemble des énergies et à l'évacuation de fumées.

- Machine garantie sur site pièce et main d'œuvre 2 ans minimum.

- **L'entreprise candidate vérifiera que l'installation est possible dans l'atelier du lycée.**
(Visite de la zone d'implantation sur site obligatoire avant la production de l'offre - date de visite : du 15 au 18 octobre sur rendez-vous par mail: christophe.keller@ac-nancy-metz.fr)

Cahier des charges pour l'achat d'un centre de découpe plasma à commande numérique

- Descriptif du besoin: Machine très polyvalente.

Les caractéristiques techniques ci-dessous correspondent aux caractéristiques minimales pour le matériel. Le candidat devra fournir, à l'appui de son offre, une description détaillée du bien proposé. Les documents publicitaires et les dossiers techniques du fabricant devront être intégralement en français pour que l'offre puisse être prise en compte.

- Machine livrée sur site, installée et raccordée à l'ensemble des énergies et à l'évacuation de fumées.
- Machine garantie sur site pièce et main d'œuvre 2 ans minimum.
- L'entreprise candidate vérifiera que l'installation est possible dans l'atelier du lycée. (Visite de la zone d'implantation sur site obligatoire avant la production de l'offre - date de visite : du 15 au 18 octobre sur rendez-vous par mail: christophe.keller@ac-nancy-metz.fr

Merci de préciser pour chaque ligne si votre équipement est équipé des caractéristiques indiquées ci-dessous (par oui ou non)

OUI

NON

I) Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)A5:C34A2A5:C33A5:C36A2A5:C33A5:C38A5:C36

Machine numérique de découpe plasma, surface de découpe 1000X2000		
Licence logiciel de, DAO/CFAO compatible format DWG et DXF, avec port USB		
Alimentation triphasée 400V, 50 - 60Hz		
Alimentation monophasée 230V, 50 - 60Hz - 33A		
Alimentation en air comprimé par compresseur intégré à la machine ?		
Alimentation en air comprimé à proximité de la machine?		
Protection de l'électronique contre les effets des micro coupures de l'alimentation (onduleur)		
Console numérique orientable avec écran 21 pouces minimum et ordinateur intégré		

Pointeur Laser pour prises d'origine Système anti-collision (choc torche)		
Châssis monobloc, évacuation des fumées par aspiration		
Cotes utiles de travail en X : 1000 mm minimum		
Cotes utiles de travail en Y : 2000 mm minimum		
Pupitre déporté étanche à la poussière		
Générateur Plasma		
1 kit de consommables pour 1 année, comprenant des (diffuseurs, électrodes, différentes Buses, protecteurs etc...)		
Vitesse de coupe comprise entre 250 et 500mm/min		
Journées de formation des enseignants sur l'utilisation de la machine		

II) Certifications:

L'équipement devra répondre aux normes en vigueur et notamment :		
-norme électrique NFC15100		
-Le fournisseur devra joindre le certificat CE de la machine.		

III) livraison:

La prestation devra comprendre la livraison de la machine, le déchargement et la mise en place dans l'atelier, y compris le raccordement aux réseaux d'énergie et à l'aspiration. Le site de livraison est le LPR du BTP 154 chemin de Blory 57950 Montigny-Lès-Metz		
--	--	--

IV) Divers:

- Garantie demandée : 2 ans sur site pièces et main-œuvre pour l'ensemble de la machine.		
- Documents demandés : la documentation descriptive et technique du matériel en français.		

V) La machine devra être fournie avec les documents ci-dessous :

- une notice technique d'utilisation		
- la documentation technique complète de la machine		
- les schémas pneumatique et électrique de l'installation		

- Le prix devra être franco de livraison + installation		
- Préciser : le délai de livraison.		
- Prévoir et proposer une formation pour les utilisateurs		

ARTICLE 3 – GARANTIE ET SERVICE APRES-VENTE

Dans le cadre du présent marché, la garantie appliquée en France par le constructeur sera exigée ; la durée et les modalités de mise en œuvre de la garantie de chacun des équipements proposés sont précisées dans l'offre du titulaire.

Une garantie pièces, main d'œuvre et déplacement de **24 mois** est demandée. Le point de départ du délai de garantie est la date de notification de la décision d'admission des équipements.

Au titre de cette garantie, le titulaire s'oblige à remettre en état ou à remplacer à ses frais la partie de la prestation qui serait reconnue défectueuse, exception faite du cas où la défectuosité serait imputable à l'utilisateur.

Cette garantie couvre notamment les frais de déplacement de personnel, de conditionnement, d'emballage et de transport du matériel nécessité par la remise en état ou le remplacement, qu'il soit procédé à ces opérations au lieu d'utilisation des équipements ou que le titulaire ait obtenu que la fourniture soit renvoyée à cette fin dans ses locaux (sans frais).

Le délai dont dispose le titulaire pour effectuer une mise au point ou une réparation qui lui est demandée est fixé par décision du Lycée après consultation du titulaire.

Pendant le délai de garantie, le titulaire doit exécuter les réparations qui lui sont prescrites par le Lycée et uniquement en cas de réparations couvertes par la mise en jeu de la garantie.

Si, à l'expiration du délai de garantie, le titulaire n'a pas procédé aux remises en état prescrites, le délai de garantie est prolongé jusqu'à l'exécution complète des remises en état.

Garantie des vices cachés :

Le Titulaire garantit les équipements contre tout vice caché au sens donné par la loi française à cette garantie. En particulier, les présentes dispositions et toute stipulation figurant dans les contrats des constructeurs ne peuvent priver le Lycée de la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Il est ainsi dû garantie au Lycée pour tous les vices ou défauts de la chose acquise qui en empêchent l'usage conforme à sa destination, quand bien même le titulaire ne les auraient pas connus.

Service après-vente (SAV) :

L'offre précise les modalités de SAV et celle de disponibilité des pièces de remplacement liées aux prestations. La hotline doit être en langue française.

Délai d'intervention en cas de panne :

Le titulaire du marché s'engage, en cas de dysfonctionnement, à intervenir pour diagnostiquer la panne et à planifier les réparations éventuelles, dans un délai maximum de 5 jours ouvrés, après sollicitation du Lycée (par appel téléphonique ou courriel).

A l'issue de son intervention, le titulaire indique le délai nécessaire à la réparation du matériel et remet un bon d'intervention, au responsable de l'établissement. La réparation doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours ouvrés.